

Été 2025

Volume 7, numéro 1



L'Écho

des Collines



www.saint-calixte.ca



reception@mscalixte.qc.ca



450 222-2782







SAINT-CALIXTE

Sommaire






Sujets	Page
Sommaire et contact	2
L'écho du conseil municipal	3
Administration	4
Urbanisme	5
Loisirs et événements spéciaux	6
Bibliothèque et culture	7
Travaux publics et Services techniques	8
Autres informations	9-10
MRC de Montcalm et Babillard	10-11
Calendrier	12

Contact





Hôtel de ville

-  6230, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Calixte (Québec) J0K 1Z0
-  reception@mscalixte.qc.ca
-  450 222-2782, poste 7400
-  Lundi au jeudi : 9 heures à midi et de 13 heures à 16 h 30
Vendredi : Fermé





Service des travaux publics

-  315, rue Lajoie, Saint-Calixte (Québec) J0K 1Z0
-  garage@mscalixte.qc.ca
-  450 222-2782, poste 7440
-  Lundi au jeudi : 8 heures à midi et de 13 heures à 16 heures
Vendredi : 8 heures à midi
- Écocentre (horaire hiver)**
-  Mardi et jeudi : 8 heures à 11 h 30 et de 13 heures à 15 h 30
Samedi : 10 heures à 14 heures





Service des loisirs (Centre Guy St-Onge)

-  6294, rue Principale, Saint-Calixte (Québec) J0K 1Z0
-  loisirs@mscalixte.qc.ca
-  450 222-2782, poste 7495
-  Lundi au jeudi : 8 heures à midi et de 13 heures à 16 heures
Vendredi : 8 heures à midi

Bibliothèque

-  6250, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Calixte (Québec) J0K 1Z0
-  biblio@mscalixte.qc.ca
-  450 222-2782, poste 7480
- Dimanche et lundi : Fermé
-  Mardi et mercredi : 9 heures à 17 heures
Jeudi et vendredi : 13 heures à 20 heures
Samedi : 9 heures à 15 heures

Centre Communautaire et de la Culture

-  25, rue Antoine-Mantha, Saint-Calixte (Québec) J0K 1Z0
-  ccc@mscalixte.qc.ca
-  450 222-5525
-  Horaire d'été
Tous les jours, de 10 heures à 20 heures

Conseil municipal 2021-2025



M. Michel Jasmin, Maire
maire@mscalixte.qc.ca



Poste vacant jusqu'au élection
District 1
district1@mscalixte.qc.ca



Mme Louise Bourassa, Conseillère
District 2
district2@mscalixte.qc.ca



Mme Any-Pier Houle, Conseillère
District 3
district3@mscalixte.qc.ca



M. Alexandre Mantha, Conseiller
District 4
district4@mscalixte.qc.ca



M. Gaétan Lavallée, Conseiller
District 5
district5@mscalixte.qc.ca



Mme Lucie Chagnon, Conseillère
District 6
district6@mscalixte.qc.ca

Prochaines séances du conseil municipal

9 juin 2025	14 juillet 2025	11 août 2025	8 sept. 2025
-------------------	-----------------------	--------------------	--------------------

Les séances ordinaires du conseil municipal se tiendront le 2^e lundi de chaque mois (sauf exception) et débiteront à compter de **19 heures**. Elles se déroulent à la mezzanine du centre Guy St-Onge.

Chers Calixtiens et Calixtiennes,

Conformément à la Loi, j'ai le plaisir de vous présenter les résultats de l'année financière pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024. Le 12 juin 2025, la firme DCA Comptable professionnel agréé déposait les états financiers de la Municipalité. Ces états financiers démontrent que les revenus consolidés ont été de **19 219 571 \$** incluant des revenus d'investissement de **1 907 975 \$**.

Les différentes charges consolidées ont totalisé **15 891 300 \$**. En considérant les différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette et les affectations), la Municipalité a dégagé un excédent de fonctionnements à des fins fiscales consolidées de **1 853 433 \$**, ce qui établit l'excédent non affecté non consolidé au 31 décembre 2024 à **4 760 575 \$**.

De plus, pour ce qui est de la Régie de police, en 2024, la part municipale de l'excédent cumulé non affecté totalise **8 367 \$**. Selon nos vérificateurs, ces états financiers représentent fidèlement la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2024, ainsi que les résultats des opérations pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Pour ce qui est de la dette à long terme de la Municipalité, celle-ci totalise, à la fin de l'exercice 2024, un montant de **19 314 267 \$** (l'augmentation est en lien avec la route 335).

Au 31 décembre 2024, le fonds de roulement autorisé de la Municipalité était de **2 250 000 \$** et le capital engagé de ce fonds était de **634 813 \$**, laissant un solde disponible de **1 615 187 \$**.

Information importante sur la Régie intermunicipale de police

Pour certains d'entre vous, il sera peut-être surprenant d'apprendre qu'il existait une Régie intermunicipale de police regroupant les Municipalités de Saint-Calixte, Sainte-Julienne, Saint-Lin et Ville des Laurentides, fondée en 1997.

En 2002, cette régie a été abolie et ses services ont été remplacés par la Sûreté du Québec (SQ). Par la suite, elle a changé de nom pour devenir la Régie de police de Montcalm. Le conseil d'administration de cette régie avait pour mandat principal de gérer la location des locaux à la SQ, ainsi que les réparations et demandes relatives au bâtiment. Depuis plusieurs années, le conseil d'administration tentait de conclure une entente avec la SQ en vue de vendre le bâtiment. Après de multiples discussions et évaluations, nous pouvons enfin dire mission accomplie.

Vente du bâtiment et du terrain

En 2025, notre municipalité recevra un montant de **397 465,32 \$** provenant de la vente du poste de police à la Sûreté du Québec. Un terrain situé à l'arrière du bâtiment appartenait également à la régie. La SQ n'ayant manifesté aucun intérêt pour ce terrain, il a été offert aux trois Municipalités membres. Finalement, seule la Ville de Saint-Lin-Laurentides a exprimé le désir de l'acquérir. Notre municipalité recevra donc une part de **129 827,60 \$** issue de cette vente.

Dissolution de la régie

Une fois toutes les transactions notariées, la dissolution officielle de la Régie de police de Montcalm pourra avoir lieu.



Michel Jasmin, Maire

Administration

Vente pour non paiement de taxes

La procédure de vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires constitue l'un des moyens utilisés par les municipalités et les centres de services scolaires pour recouvrer les taxes impayées. Cette vente, réalisée par le greffier-trésorier ou le représentant de la MRC, est un mode particulier de perception des taxes en raison de son caractère extrajudiciaire. Les ventes sont faites sous forme d'enchère.

Cette année, les ventes pour non-paiement de taxes auront lieu le **11 septembre, 9 heures**.

NOUVEAUTÉ 2025 : les enchères se feront en ligne. Vous pourrez commencer à miser sur une propriété 5 jours avant l'ouverture officielle. Le lien sera accessible sur le site Internet de la MRC de Montcalm et sur celui de la Municipalité. Pour plus de renseignement, veuillez communiquer avec la MRC de Montcalm.



Changement d'adresse

Vous avez déménagé dernièrement? Il est important de faire tous vos changements d'adresse, incluant auprès de la Municipalité. Pour ce faire, nous vous invitons à compléter le formulaire, disponible sur notre site Internet et de le faire parvenir à la Municipalité. Nous pourrions donc mettre à jour votre dossier. Cela permet entre autres d'éviter des erreurs ou d'envoyer le courrier à la mauvaise adresse.



Prochains versements de taxes

Voici un rappel des dates de versement pour les taxes municipales :

10 juillet 2025

11 septembre 2025

Pour connaître les modalités de paiement, visitez notre site Internet : www.saint-calixte.ca



Offres d'emploi

Restez à l'affût de notre site Internet et page Facebook, car nous y affichons parfois des postes qui pourraient vous intéresser. Vous pouvez également procéder à une candidature spontanée en nous faisant parvenir votre curriculum vitae à l'adresse courriel suivante : rh@mscalixte.qc.ca.

Nomination à l'interne

Richard Rivest, mécanicien
Gabriel Poulin, journalier-chauffeur
Vincent Fillion, journalier-chauffeur
Chloé Léveillé, préposée aux loisirs
Amélie Lord, secrétaire-réceptionniste

Embauches

Cyrille Gagnon, préposé à l'écocentre
Stéphane Gauthier, technicien en génie civil
Loïc Gascon, journalier parcs et espaces verts
Yannick L'Espérance, journalier temporaire

Employés du camp de jour - été 2025

Assistant-coordo :

Azul
Pirouline

Accompagnement :

Biscuit
Raiponce
Ka-choww
Cheetos

Animation :

Grenouille
Casquette
Coco
Flash
Clochette
Schtroumpfette
Crocs
Batman
Mouche
Corail
Fraise
Perle

Puis-je faire mon projet dans ma cour?

Vous vous posez des questions sur ce qu'il est possible de construire ou non dans votre cour? Il est fort simple d'obtenir des informations rapidement sur le site Internet de Saint-Calixte : Municipalité | Administration municipale | Réglementation municipale | Urbanisme.

Pour connaître les règlements spécifiques à votre secteur :

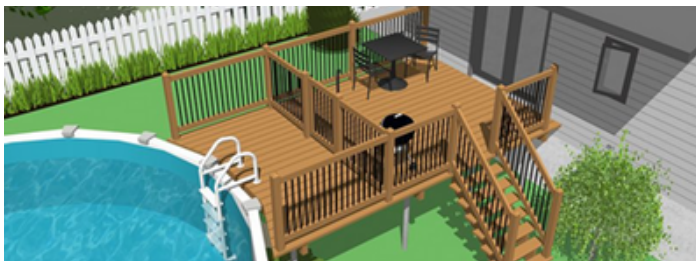
1. Trouver votre propriété sur le plan de zonage (722-2023- annexe 1).
2. Consultez la grille des spécifications selon votre code de zonage (770-2025-Annexe 2). Un point noir indique qu'il est permis de procéder.

Il est aussi possible de consulter tous nos règlements dans la section « demandes de permis » de l'application Voilà!, ou de se référer au document du règlement de zonage 722-2023 disponible sur notre site Internet.



Dernière chance pour se conformer

Toute piscine résidentielle installée avant le 1^{er} novembre 2010 doit se conformer aux nouvelles normes provinciales avant le 30 septembre 2025. Prenez de l'avance et consultez le site du Gouvernement du Québec (quebec.ca) dans la section Sécurisez votre piscine extérieure pour prévenir tout risque de noyade pour vous informer sur les normes.



Pour voir les normes, consultez le site Internet du Gouvernement du Québec (quebec.ca) section : **Sécurisez votre piscine extérieure pour prévenir tout risque de noyade.**

Rappel annuel : vidanges des fosses septiques



La vidange de votre fosse septique est obligatoire au minimum tous les 2 ans pour votre résidence permanente et au minimum tous les 4 ans pour les chalets saisonniers (sans location court terme).

Si vous possédez un système de traitement secondaire ou tertiaire (Bionest, Écoflo, Enviro septic, Hydro-Kinetic, ou autres), vous devez obligatoirement, selon le Règlement provincial sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées Q-2, r.22 (article 3.3), avoir un contrat d'entretien annuel avec le fabricant du système et en remettre une copie à la Municipalité, et ce, chaque année.

Vous pouvez nous le faire parvenir par courriel au urbanisme@mscalixte.qc.ca

Vente des terrains non-constructibles (règlement 764-2024)

La Municipalité possède toujours plusieurs petits résidus de terrains dont elle désire se départir. Si votre terrain est adjacent à l'un de ceux-ci, vous pouvez déposer votre offre par écrit. Elle sera ensuite analysée.

Si le terrain est de moins de 500 m² ou enclavé : les offres doivent être au minimum de 500,00 \$ par tranche de 250 m², plus 500,00 \$ la fraction excédentaire.

Si le terrain est de 500 m² et plus : les offres doivent être au minimum de la valeur uniformisée au rôle d'évaluation, plus les frais engendrés par la Municipalité.

Le formulaire et la procédure se retrouvent sur le site Internet : [Municipalité de Saint-Calixte](#) | [Administration municipale](#) | [Terrains municipaux à vendre.](#)

Loisirs et événements spéciaux

Retour sur la soirée des bénévoles

C'est dans le cadre de la semaine de l'action bénévole que le département des loisirs a organisé le 3 mai sa soirée de reconnaissance pour les gens qui s'impliquent et qui donnent généreusement de leur temps.

Pour l'occasion, les 125 bénévoles présents ont pu savourer un délicieux repas trois services tout en profitant d'un spectacle de musique country. La prestation du groupe lanauois Albert Band a su rallier les jeunes et moins jeunes présents dans la salle.

La soirée s'est terminée par la nomination des bénévoles de l'année pour chaque organisme présent. Nous en profitons pour féliciter à nouveau tous ces récipiendaires. Vous êtes des gens de grand cœur.



Fête nationale du Québec

24 juin 2025, de 10 heures à 17 heures

Le 24 juin prochain, venez célébrer la Fête nationale avec nous au Parc Céline-Gaudet. Pour l'occasion, nous avons prévu plusieurs activités. De plus, nous aurons en prestation nul autre que King Melrose.



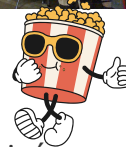
Fête nationale du Québec

En partenariat avec :

Québec

On vous attend dès 10 heures.

Cinémas en plein air



L'équipe des loisirs vous invite aux soirées cinéma en plein air qui auront lieu au parc Céline-Gaudet. Les projections se feront à la tombée de la nuit.

Apportez votre chaise, votre doudou, vos collations spéciales et profitez de ces moments à la belle étoile. Nous aurons du maïs soufflé sur place pour tout le monde.

4 JUILLET
Spécial ado



10 JUILLET
Spécial enfant



31 JUILLET
Spécial rétro



14 AOÛT
Spécial enfant



28 AOÛT
Spécial ado



En cas d'intempérie, les projections se feront à la salle Guy St-Onge.

Inscriptions Marché de Noël

Vous êtes un artisan et aimeriez prendre part à notre annuel Marché de Noël? Restez à l'affut de nos divers médias sociaux; les inscriptions pour la prochaine édition arrivent sous peu.

Date du Marché de Noël : 22-23 novembre 2025

Bibliothèque et culture

Nouveau service : livraison à domicile des livres de la bibliothèque

La bibliothèque municipale de Saint-Calixte est heureuse de proposer un service de livraison de livres à domicile aux citoyens de 70 ans et plus, ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite.

Chaque dernier vendredi du mois, l'équipe de la bibliothèque effectuera une tournée pour vous apporter les livres que vous avez choisis.

Pour vous inscrire gratuitement au service ou avoir plus d'informations : 450 222-2782, poste 7480



Sentier des contes : Parc Céline-Gaudet

En suivant le Sentier des contes, les familles découvrent le livre jeunesse *On y va! haw êkwa!*, de Julie Flett sur des panneaux placés le long d'un trajet, dans le parc Céline-Gaudet. Une façon ludique et originale de lire un livre en plein air et de découvrir une histoire qui incitera les lecteurs à rêver à l'impossible.

Une fois terminé, passez à votre biblio et participez au concours!

À gagner: 2 albums de Julie Flett. (un coupon par enfant participant).

Les vendredis de la culture

Cet été, ne manquez pas nos spectacles en plein air au Centre Communautaire et de la Culture ! Apportez vos chaises et venez profiter de l'ambiance et de plaisirs gourmands dès 18h30.

- 18 juillet : Hommage aux Colocs - camion de rue
- 8 août : Humour su'l Gazon - hot dog et bières
- 22 août : P'tit Gros Bison- Chansonnier et méchoui
- 12 septembre : Plouf! Jeu clownesque pour jeune public - friandises

Horaire estival CCC

Le Centre Communautaire et de la Culture se met en mode été! Vous pourrez profiter des installations tous les jours de 10h à 20h, dès le 15 juin.

Quoi faire au CCC? Emprunter des jeux de société ou du matériel sportif, se reposer, assister aux matinées créatives ou aux autres activités de notre programmation estivale!

Concours : Je lis ado cet été!

Tu as entre 13 et 18 ans et tu capotes sur la lecture ? Bonne nouvelle : la bibliothèque a un concours juste pour toi ! Chaque fois que tu viens emprunter des livres, tu reçois un coupon pour le tirage. Plus tu lis, plus t'as de chances de gagner !

À gagner : carte-cadeau de 50\$ chez Renaud-Bray!
Tirage: 30 août 2025



Travaux publics et Services techniques

De la nouveauté à la Municipalité

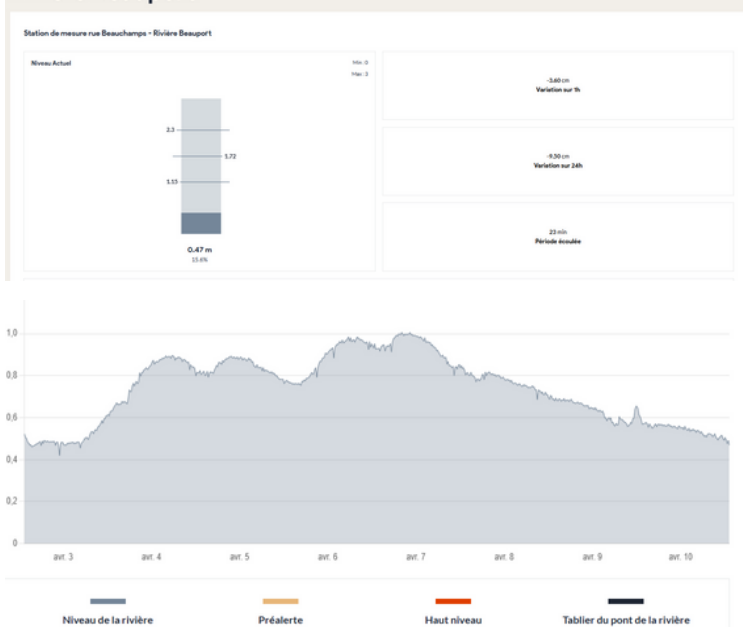
La Municipalité a récemment fait l'acquisition d'une station de mesure (limnimétrique) permettant de recevoir des données en temps réel du niveau de l'eau et ainsi analyser le comportement de la rivière Beauport.

Ces informations sont maintenant accessibles à toute la population, directement sur notre site Internet. Vous pouvez suivre aux 15 minutes les fluctuations de l'eau grâce aux différents graphiques (tel que présenté ci-bas).

Ce système peut également envoyer des alarmes aux intervenants en sécurité civile advenant un niveau d'eau inquiétant.

Voici le lien pour retrouver les différents graphiques : www.saint-calixte.ca | Services | Environnement | Station de mesure rue Beauchamps – Rivière Beauport

Station de mesure rue Beauchamps – Rivière Beauport



Les égouts ne sont pas des poubelles

Nous constatons dans certains secteurs desservis par les égouts une importante problématique quant à l'utilisation de lingettes humides. En effet, nous observons de nombreux blocages de pompes causés par une surabondance de lingettes. En plus de bloquer les pompes, ces lingettes se retrouvent dans les canalisations d'égout. Elles risquent de bloquer votre propre conduite d'égout ou les conduites municipales et provoquer des refoulements d'égout.

Comprenez que, malgré ce qu'en disent les fabricants, ces lingettes **ne sont pas biodégradables**. Afin de limiter les problématiques pouvant causer d'importants dégâts, nous vous demandons votre importante collaboration afin de cesser de jeter les lingettes aux égouts.

Saviez-vous que?

Non seulement les lingettes ne sont pas biodégradables, mais les draps contours non plus. Et oui, nous avons trouvé un drap contour de lit simple dans les conduits d'égouts. Bien évidemment, si vous devez vous en débarrasser, veuillez le mettre à la poubelle.



Autres informations

Concours de photos

La Municipalité de Saint-Calixte vous invite à participer au 15^e concours de photos. Voici la thématique générale de cette année :

L'émerveillement, ce qui nous fait dire WOW, peu importe l'âge!

Le concours est réservé exclusivement aux citoyens de Saint-Calixte. Vous devez être considéré comme un photographe amateur. Les participants devront soumettre une photo 8 x 10 ou 8 1/2 x 11 en indiquant au verso la catégorie, la date, le lieu et leurs coordonnées. Les photos doivent être prises sur le territoire de la Municipalité de Saint-Calixte. Les gagnants se mériteront de magnifiques prix.

Catégories adultes :

- La lumière inattendue (chercher des jeux de lumière surprenants).
- Beautés cachées du quotidien (mettre en valeur ce qu'on ne remarque plus).
- Regards émerveillés (capturer l'émerveillement dans les yeux des gens).
- Instants suspendus (photographier un moment qui semble hors du temps).

Pour connaître tous les détails du concours, visitez notre site Internet, section « Concours de photos - 2025 ».



Catégories jeunes :

- Mon animal préféré (ton chien, chat ou même une coccinelle. Laisse aller ton imagination).
- Un truc trop cool dans la nature ! (un champignon bizarre, une roche brillante...).
- Quelque chose qui brille (lumière, étoile, objet scintillant...).
- Une surprise dans la rue (un graffiti, un objet rigolo, un animal inattendu...).

Jeux de la MRC



37^e ÉDITION

JEUX
de la MRC

6 ET 7 AOÛT 2025

Pour les 50 ans et +

Corporation des Jeux de la MRC Montcalm

Pré Inscription

Qu'est-ce que les jeux de la MRC?

Il s'agit d'un rassemblement annuel pour les gens de 50 ans et plus où ceux-ci peuvent participer à des activités sportives et récréatives mettant de l'avant leurs habiletés. Les jeux de la MRC ont lieu chaque année lors de la première semaine du mois d'août. Cette année, c'est nous qui serons les hôtes. Vous aimeriez y participer? Vous pouvez contacter : M. Guy Courteau au 514 603-5276.

Les jeux présentés

Pétanque atout, baseball poche, visez juste, pickleball, mini-putt, pétanque, billard, babette, mini-putt individuel et les washer.

Serez-vous des nôtres?

Autres informations

Concours Les fleurons du Québec

La Municipalité de Saint-Calixte est fière d'annoncer sa participation au concours « Du jardin dans ma ville », organisé par Les Fleurons du Québec. Ce concours vise à promouvoir le verdissement et l'agriculture urbaine au sein des municipalités québécoises.

Dans le cadre de cette initiative, la Municipalité de Saint-Calixte présente un projet d'aménagement paysager ambitieux, visant à transformer un espace public en un lieu verdoyant et convivial pour l'ensemble de la communauté. Les citoyens sont invités à soutenir ce projet en votant en ligne jusqu'au 2 septembre 2025. Le lien sera partagé sur nos réseaux sociaux.



Citoyens : votez pour notre projet de verdissement municipal !

À gagner pour la municipalité : un aménagement horticole d'une valeur de 15 000 \$

PARTICIPEZ

Le projet proposé

Le projet proposé par la Municipalité de Saint-Calixte consiste à créer un jardin intergénérationnel sur le terrain du club de l'Âge d'or qui sera bientôt la propriété de la Municipalité. Ce terrain a fortement été impacté par la tempête Debby du 9 août 2024. Cet espace vert, au cœur d'un environnement paisible, sera conçu pour favoriser le ressourcement, la biodiversité et le lien social. Nous souhaitons préserver et intégrer les installations existantes, comme la pétanque et les terrains de fers, afin de maintenir les habitudes des aînés et encourager la transmission entre les générations. Ce jardin deviendra un lieu vivant où la nature apaise, où les fleurs racontent notre résilience, et où la rivière, témoin de notre histoire, accompagnera notre avenir.

Sécurité incendie

Feux extérieurs à ciel ouvert Règlements à respecter

Vous planifiez un feu extérieur?

Voici les règles essentielles à suivre pour assurer la sécurité de tous :

- **Zones rurales**
Aucun permis requis si vous utilisez un **foyer conforme** ou une **installation sécurisée**.
- **Zones urbaines**
Un **foyer conforme muni d'un pare-étincelles** est obligatoire.
Les ouvertures du pare-étincelles doivent être de **1 cm ou moins**.
- **Type de foyer autorisé**
Le foyer doit être fabriqué à partir de **matériaux incombustibles** tels que le béton, la brique ou le métal. Il peut être de fabrication commerciale ou artisanale.

Conditions à respecter en tout temps :

- ✓ Se conformer aux recommandations de la **SOPFEU** selon le niveau de risque d'incendie.
- ✓ Respecter les **distances minimales** :
 - 5 mètres du bâtiment principal
 - 3 mètres des autres structures ou des limites de terrain

- ✓ Il est **strictement interdit** de brûler : bois traité, déchets, plastique, pneus, etc.
- ✓ **Aucun produit accélérateur** ne doit être utilisé.
- ✓ Le feu doit être **constamment surveillé** et complètement éteint après usage.
- ✓ La fumée ne doit en **aucun cas incommoder** le voisinage.
- ✓ Ayez toujours à proximité un **moyen d'extinction approprié** à la taille du feu.



Pour consulter la réglementation complète sur les feux à ciel ouvert ainsi que d'autres conseils en sécurité incendie, visitez notre site web :

www.mrcmontcalm.com/services/citoyens/securete-et-prevention-incendie

Ou balayez le code QR



Service de sécurité incendie
de la MRC de Montcalm
450 831-2182, poste 7615
prevention@mrcmontcalm.com

Une brigade estivale pour sensibiliser la population

Cet été, la MRC de Montcalm mettra de l'avant une brigade estivale environnementale qui circulera à travers les municipalités du territoire montcalmois. À pied ou à vélo, les membres de cette brigade seront facilement identifiables grâce à leurs vêtements aux couleurs de la MRC.

Leur mission est simple, mais essentielle : sensibiliser et informer les citoyennes et citoyens sur les bonnes pratiques en matière de gestion des matières résiduelles. Ils offriront des conseils, répondront aux questions et veilleront à rappeler les bons gestes à adopter pour trier efficacement les déchets, le recyclage et les matières organiques.

La brigade effectuera également des vérifications visuelles du contenu des bacs, toujours dans un esprit de prévention et d'éducation. L'objectif est d'améliorer la qualité du tri à la source, de réduire les erreurs et de favoriser une meilleure valorisation des matières.

Au fil de la saison, ces jeunes ambassadeurs environnementaux seront aussi présents lors de certains événements publics, afin de joindre un plus grand nombre de personnes et de contribuer à renforcer l'engagement collectif en faveur de l'environnement.

La MRC de Montcalm invite la population à accueillir la brigade avec ouverture, courtoisie et collaboration. Leur approche se veut respectueuse, et leur présence sur le terrain est une opportunité pour chacun de mieux comprendre les enjeux environnementaux et d'ajuster ses habitudes au quotidien.

En cas de question, d'inquiétude ou pour signaler une situation particulière liée à la collecte ou à la gestion des matières résiduelles, il est possible de communiquer avec l'équipe GMR de la MRC au 450 831-2182, poste 7045 ou à l'adresse gmr@mrcmontcalm.com.



UNE BRIGADE ESTIVALE SUR LE TERRAIN CET ÉTÉ!

La MRC de Montcalm déploie une brigade environnementale qui parcourra les municipalités à pied ou à vélo pour **sensibiliser la population aux bonnes pratiques de gestion des matières résiduelles**

Merci d'accueillir la brigade avec ouverture et collaboration!

QR code:  Pour toute question : 450 831-2182, poste 7045 ou gmr@mrcmontcalm.com

MRC de **Montcalm**
Entre futur et nature

Babillard

Matériel en prêt au Centre Communautaire et de la Culture

Saviez-vous que vous pouviez emprunter du matériel sportif et des jeux de société au Centre Communautaire et de la Culture? Et bien oui. Vous n'avez qu'à vous présenter au comptoir du surveillant. Il prendra votre nom en note et vous remettra le matériel choisi. Vous devrez lui rapporter à la fin de son utilisation.

- Ballons divers
- Matériel de baseball
- Matériel de yoga
- Patins à roulette
- Matériel de pickleball
- Matériel de tennis
- Matériel divers de sport
- Plusieurs jeux de société :
 - Bandido
 - Skip-bo
 - Mimiq
 - Mille bornes
 - OKO
 - Rummy
 - Destin
 - Clue junior
 - Labyrinthe
 - Guess Who?
 - Égnimes
 - Mc Wiz Junior
 - Et plus encore



Calendrier

Juin

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Juillet

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		












Août

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Septembre

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Légende

-  Matières recyclables
-  RDD (à l'écocentre)
-  Bureaux municipaux fermés pour fériés
-  Résidus domestiques
-  Séances ordinaires du conseil
-  Ventes de garage
-  Matières organiques
-  Heure avancée d'été
-  Jeux de la MRC (50 ans et +)
-  Encombrants
-  Versement taxes muni.

Activités de loisirs et culture

Pour connaître toute la programmation, nous vous invitons à consulter le Quoi faire à Saint-Calixte accessible sur notre site Internet.